



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clap de fin pour l'accord institutionnel

La Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER Genève) prend acte avec déception et inquiétude de la décision du Conseil fédéral de mettre un terme aux négociations sur l'accord institutionnel entre la Suisse et l'Union européenne (UE), sans permettre au parlement ni à la population de se prononcer sur ce dossier d'importance majeure. Il n'existe aujourd'hui pas d'alternative crédible à la voie bilatérale.

Le Conseil fédéral doit maintenant présenter très concrètement comment il compte atteindre les objectifs suivants:

1. Garantir l'accès actuel au marché intérieur de l'UE grâce aux accords bilatéraux.
2. Maintenir la possibilité d'un développement futur de la voie bilatérale avec de nouveaux accords.
3. Renforcer la sécurité juridique.

Le rejet de cet accord, sans contreproposition crédible, n'est pas acceptable. «Le Conseil fédéral doit prendre ses responsabilités et indiquer quelle est la voie alternative viable pour notre pays, dans ses relations avec son principal partenaire», relève Ivan Slatkine, président de la FER Genève. La FER Genève a pris note de sa volonté d'entamer un dialogue avec l'UE. Elle doute toutefois que celui-ci puisse être productif, dès lors que la Suisse vient de mettre fin de manière abrupte à plusieurs années de négociations et qu'elle a davantage besoin de l'UE que le contraire.

Il faut rappeler l'importance fondamentale d'un accès privilégié au marché intérieur de l'UE. La non-actualisation, ce jour même, du chapitre consacré aux dispositifs médicaux de l'accord de reconnaissance mutuelle (ARM) entre la Suisse et l'UE témoigne de l'importance de cet accès. Faute d'avoir pu être adapté aux derniers développements européens, la fin de ce dispositif met dès à présent les entreprises actives dans les technologies médicales dans une situation délicate et affecte un traitement sur huit, selon Swiss MedTech. «On peut s'attendre dans les prochains mois à d'autres conséquences graves, dans des domaines d'importance comme la recherche et l'innovation», craint Olivier Sandoz, directeur général adjoint.

La Suisse échange chaque jour ouvrable avec l'UE pour environ un milliard de francs de marchandises. Les entreprises actives essentiellement sur le marché intérieur bénéficient pour leur part des retombées de l'économie d'exportation. Dans ce contexte, «la FER Genève s'est toujours engagée avec détermination en faveur de la voie bilatérale et d'une coopération étroite avec le premier client et premier partenaire de la Suisse», rappelle Olivier Sandoz.

La FER Genève a défendu avec détermination le principe d'un accord institutionnel qui permette de garantir l'accès au marché de l'UE, d'apporter une plus grande sécurité juridique et une meilleure prévisibilité dans les relations entre la Suisse et son principal partenaire. Pour Ivan Slatkine, «l'accord institutionnel aurait permis de protéger les entreprises suisses de la discrimination par rapport à la concurrence européenne et aurait en outre ouvert la voie à la conclusion de nouveaux accords d'accès au marché, dans l'intérêt de la Suisse».



Il convient de prendre en considération les conséquences de la décision du Conseil fédéral sur la voie bilatérale, les négociations en cours et l'accès au marché de l'UE pour les entreprises suisses. Certains accords existants ont besoin d'être actualisés régulièrement pour éviter une érosion de l'accès au marché, comme le démontre le cas des MedTech. Des pans entiers de l'économie risquent de pâtir directement et rapidement d'une telle décision.

La Fédération des Entreprises Romandes Genève en bref

La FER Genève est une organisation patronale et économique faitière, créée en 1928. Elle soutient les intérêts de plus de 80 associations professionnelles et de 28'000 entreprises membres, dont 9000 indépendants, tant sur le plan politique qu'économique. Ses adhérents sont représentatifs de tous les secteurs économiques (artisanat, industrie, services, entreprises multinationales, finance, etc.) et consistent pour deux tiers d'entre eux en des PME de cinq personnes au maximum. La FER Genève est active dans les secteurs des associations professionnelles et économiques, des caisses de compensation, de prévoyance et d'allocations familiales. Elle offre des services notamment dans les domaines du droit du travail, de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail, ainsi que dans la gestion des salaires.

Contacts:

Ivan Slatkine, président – 079 301 40 84 – ivan.slatkine@fer-dg.ch

Olivier Sandoz, directeur général adjoint – 079 643 21 25 – olivier.sandoz@fer-dg.ch

Stéphanie Ruegsegger, directrice politique générale – 079 203 20 43 – stephanie.ruegsegger@fer-ge.ch